

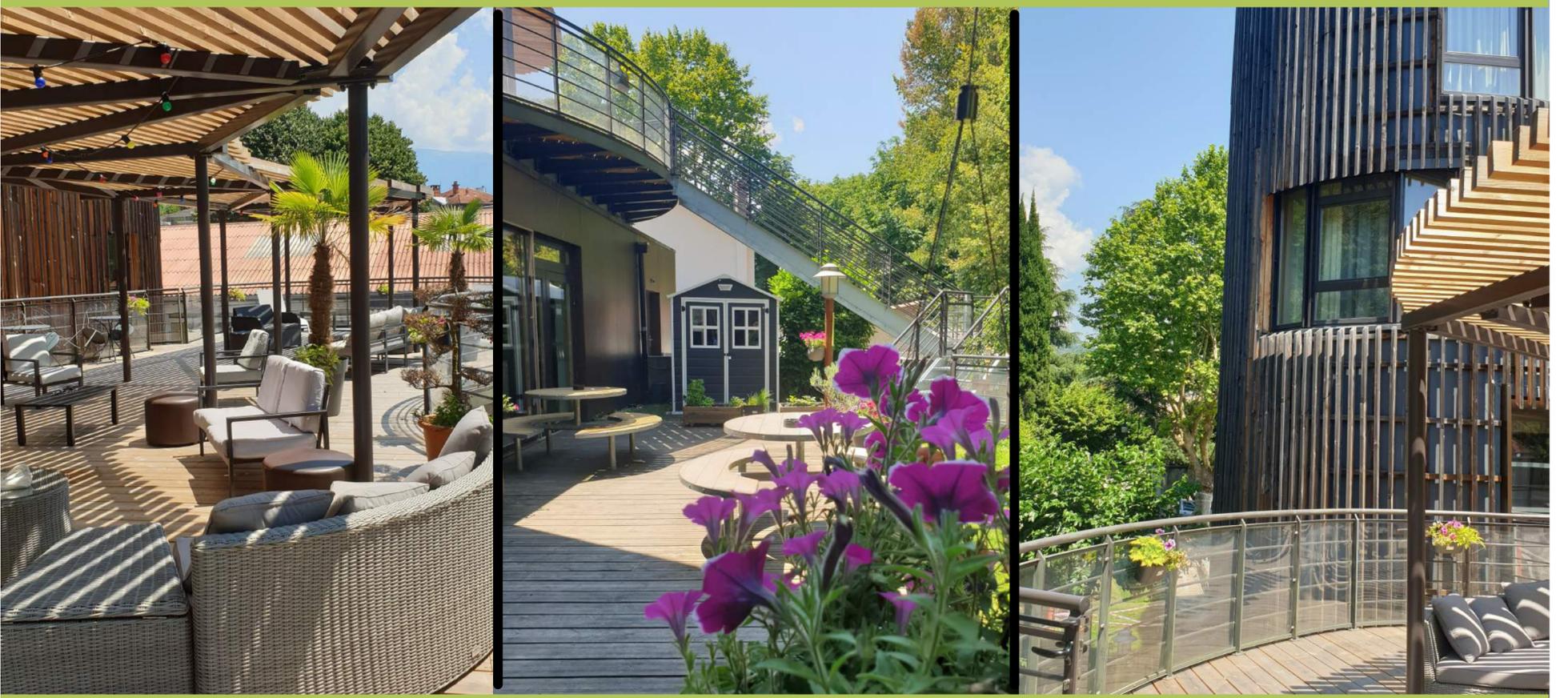
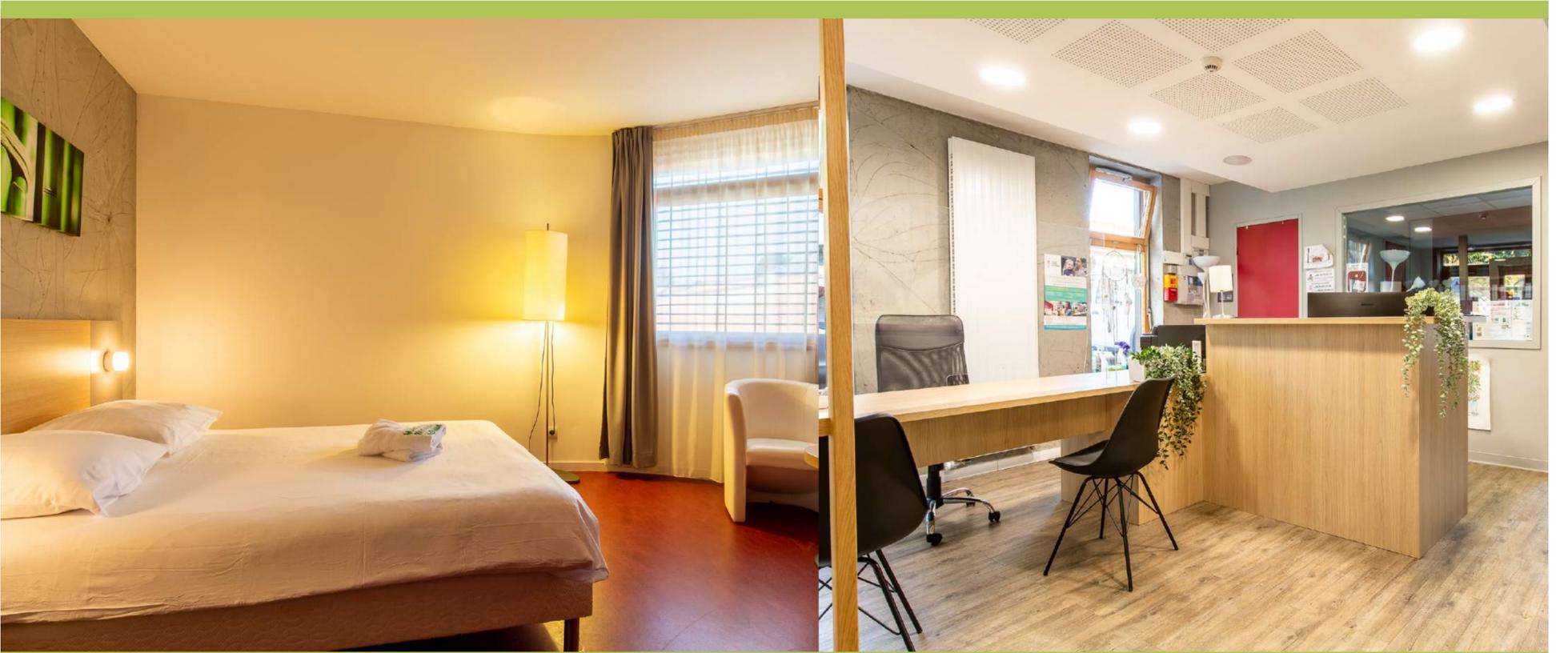


**Maison
Ronald
McDonald**
Grenoble



Livret d'accueil

Maison des Parents



L'équipe



Alexandra : "Pour moi, travailler à la Maison des Parents c'est vivre au quotidien une expérience de partage et de convivialité".

Marine : "Etudiante en communication, la Maison m'a apporté tant de choses et je suis ravie, aujourd'hui, de pouvoir rendre la pareille aux familles et de développer l'association".



Delphine : "Arrivée au sein de l'équipe de la Maison des Parents en janvier 2015 et ayant moi-même eu des enfants hospitalisés, je suis très heureuse de pouvoir à mon tour soutenir et accompagner les familles".

Régine : "Bénévole de la première heure, pour moi la Maison c'est cette citation du Dalai Lama : "Le désir d'aller vers l'autre, de communiquer avec lui, de l'aider sans l'assister, fait naître en nous une immense énergie et une grande joie dépourvue de toute lassitude".



Coralie : "J'ai connu la Maison en tant que maman d'enfant malade, puis en tant que bénévole en esthétique. J'aime beaucoup cette Maison !".

Annaïg : "Je travaille ici depuis 2012. Pour moi, comme pour Will DURANT, philosophe de la fin du XIXème siècle : "La famille est le noyau de la civilisation".



Guillaume : " Décider d'avoir un enfant, c'est accepter que votre coeur se sépare de votre corps et marche à vos côtés pour toujours - Katharine Hadley. Pour moi, mon métier à la Maison Des Parents, est de mettre en œuvre les meilleures conditions pour que vous puissiez rester au côté, et prendre soin de ce coeur".

Alexandr : "Arrivé fin mars 2018, je suis très heureux de travailler au sein de la Maison des Parents. Une Maison d'amour, de joie, des jolis moments de partages."



Mamour : "La famille est la cellule de base de tout et la Maison des parents en est une parfaite illustration".



Sommaire

I. Chers parents	p.2
II. Règles de la vie quotidienne	p.3
III. Hygiène et sécurité	p.4
IV. Surveillance des enfants	p.5
V. Règles de stationnement	p.6
VI. Week-end	p.7
VII. Le jour de votre départ	p.8
VIII. Modalités de paiement / CNIL	p.9
IX. Votre chambre	p.10
X. La cuisine américaine / salle à manger	p.11
XI. Le petit salon	p.12
XII. Le premier étage	p.13-14
XIII. Laverie et local de service	p.15
XIX. Le jardin	p.16
XX. Local poubelles	p.17
XXI. Les rendez-vous à la Maison	p.18-19
XXII. Mis à votre disposition	p.20
XXIII. Informations pratiques	p.21
XXIV. Comment nous aider ?	p.22-23

Chers parents,

Notre Maison a été construite pour vous permettre de rester proche de votre enfant hospitalisé, tout en maintenant une vie de famille presque « comme à la maison ».

L'ensemble de l'équipe de la Maison et les bénévoles s'efforcent de tout mettre en œuvre pour vous faciliter la vie durant votre séjour. Aussi, n'hésitez surtout pas à nous solliciter. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Le bureau, situé au rez-de-chaussée, est ouvert :



Nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles de vie établies pour tous, ceci dans un souci constant de respect mutuel et de solidarité.

L'orientation de la famille vers la Maison est faite par l'HCE. Le document de « **demande d'hébergement** » est rempli par le personnel (cadre, médecin, infirmier, assistante sociale) dans le respect des critères de priorité définis par le CHU et l'Association « Des Vallées et des Cœurs ».

Aucune réservation ne se fait directement à la Maison des Parents.

- Les soins des enfants ne sont jamais délivrés dans la Maison.
- L'enfant hospitalisé ne peut venir à la Maison que si un certificat médical est présenté.

➡ L'hébergement n'est possible que pendant la durée des soins. **Les inter-cures (période entre deux soins) n'autorisent pas l'hébergement.**

➡ Par respect pour tous, **un comportement et une tenue vestimentaire corrects sont exigés** (pas de tenues légères). Ici on ne crie pas, on ne met pas les pieds sur les fauteuils, on nettoie et on range ce qu'on utilise.

➡ Nous souhaitons le calme dans la Maison à partir de 22h (extérieur/intérieur).



Tout manquement au respect de ces règles remettra en question votre hébergement à la Maison des Parents.

Règles de la vie quotidienne

Dans la maison, des espaces communs sont à la disposition des familles au rez-de-chaussée et au premier étage. Nous vous demandons **d'être vigilants sur le respect des règles de ces espaces.**

Il y a sans doute des choses que vous avez l'habitude de faire chez vous qu'il vous sera impossible de faire ici... Tout simplement parce que vous êtes ici « comme chez vous » mais « à la Maison des parents ». 😊

➡ La consommation modérée d'alcool est tolérée. Les consommations de produits illicites sont évidemment proscrites au sein de la maison.

Chacun(e), par son action et son comportement adapté et respectueux, contribue à préserver au sein de la Maison un accueil de qualité pour tous : calme, écoute, convivialité, partage et solidarité.

Nous comptons sur vous pour nous aider à préserver ce lieu de vie.



Un système de ventilation circulaire assure le renouvellement de l'air par les trappes du plafond. Il n'est donc pas nécessaire d'aérer plus de quelques minutes les chambres et les espaces collectifs.



L'été :

Le système fait une moyenne des températures dans les différents espaces et souffle l'air à cette moyenne. Si 5 chambres sont à 32° (car fenêtres ouvertes), et 11 chambres sont à 22° (car fenêtres fermées) le système va souffler de l'air à 25° (moyenne des températures dans l'exemple). Il fera donc monter la température dans les chambres qui étaient pourtant fraîches...

En bref : n'ouvrez les portes et fenêtres que lorsque la température intérieure est plus élevée que la température extérieure.



L'hiver :

C'est le même principe. Inutile d'aérer plus de quelques minutes au risque :

- De faire s'emballer tout le système de chauffage (risque de panne).
- D'avoir beaucoup trop chaud (c'est bon pour les microbes mais pas pour nous).

Hygiène et sécurité



Les **animaux sont interdits** dans la Maison.



La Maison est « **non-fumeur** » : l'interdiction vaut pour les espaces collectifs mais aussi pour les chambres ! Merci de fumer à l'extérieur.



Nous vous recommandons de **fermer votre chambre à clef** lorsque vous vous absentez. L'association décline toute responsabilité en cas de vol commis dans l'enceinte de la Maison.



Si vous êtes le dernier à quitter une salle le soir, merci de penser à fermer les portes à clefs, les fenêtres et à éteindre les lumières.



En cas d'incendie, vous devez suivre les **consignes affichées** dans toutes les pièces et vous diriger calmement vers les issues de secours (matérialisées par les lampions verts).

Pour prévenir les pompiers de l'hôpital :

Composez le **18** depuis le téléphone blanc de l'accueil ou celui de votre chambre.

Composez le **04-76-76-53-54** depuis votre téléphone portable.



Surveillance des enfants

Dans l'enceinte de la Maison, espaces intérieurs et extérieurs, vos enfants et ceux de vos invités sont sous votre entière responsabilité et surveillance.

! VOUS NE POUVEZ PAS LAISSER LES ENFANTS SEULS DANS LA MAISON, Y COMPRIS DANS VOTRE CHAMBRE.

En cas de non-respect de cette règle, la directrice se réserve le droit de contacter les services sociaux compétents.



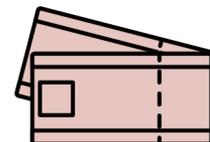
Merci d'inciter vos enfants à prendre soin des divers jeux et matériels mis à leur disposition.

De manière générale, les enfants ne doivent pas jouer dans les couloirs, ni dans l'espace d'accueil, ni dans l'espace cuisine pour des raisons de sécurité mais également pour préserver le repos et le sommeil de tous.



Les règles de stationnement

Un ticket de stationnement vous est remis gratuitement lors de votre entrée au sein de la Maison, ce ticket est **valable jusqu'au lundi soir 20h**. Pensez à récupérer votre nouveau ticket lors du règlement du lundi.

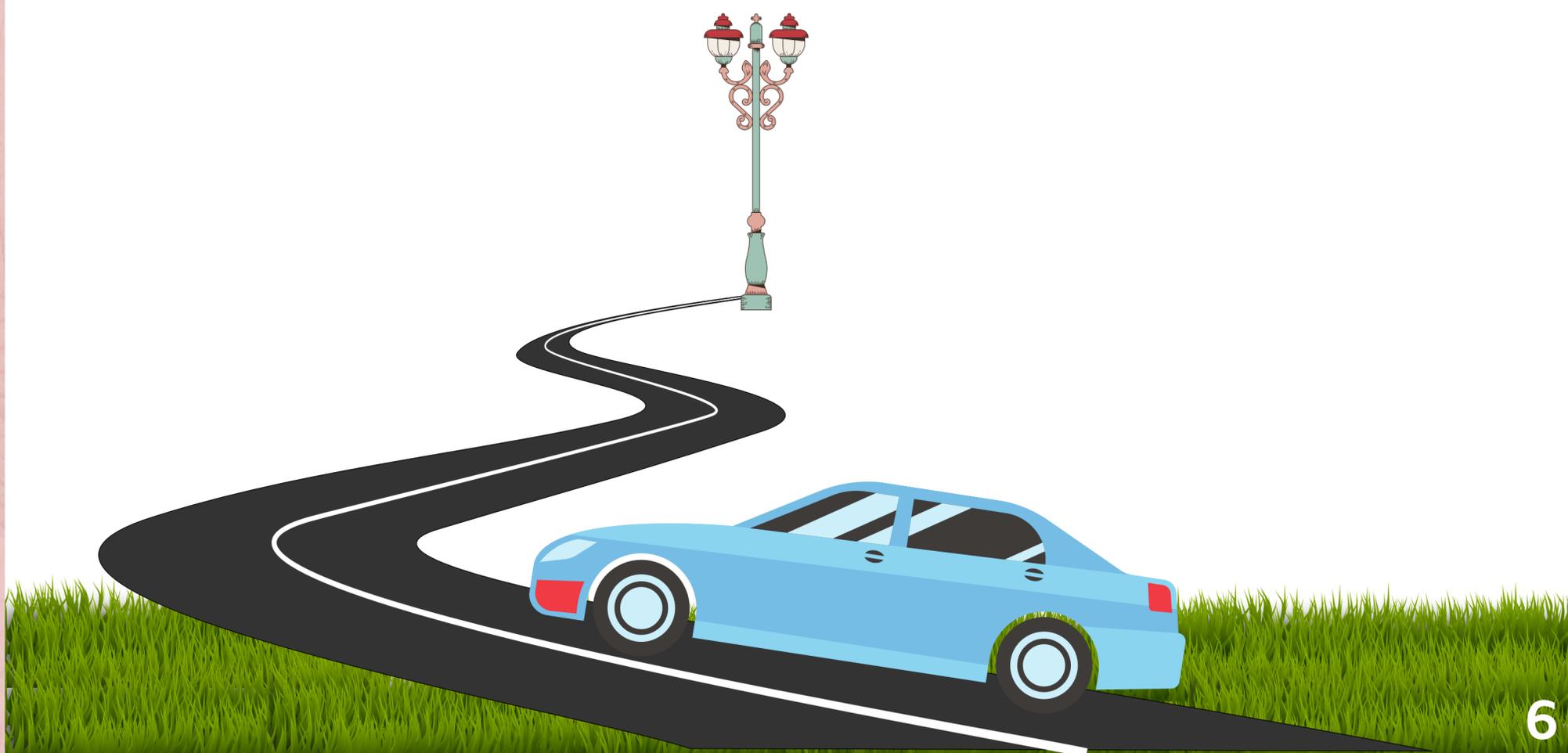


Au moment de votre stationnement, veuillez penser à :

- Ne pas vous garer sur les places réservées à l'équipe de la Maison (sous l'arbre à côté de la villa).
- Vous garer uniquement sur des places qui sont matérialisées et ce dans toute l'enceinte de l'hôpital.
- Si malheureusement, vous n'avez pas trouvé de place et que vous êtes garés sur une place non-matérialisée, pensez à déplacer votre véhicule à partir de 18h sur une "vraie" place.



Ne laisser pas d'objets de valeurs visibles dans votre voiture afin d'éviter les vols.



Week-end



Un planning de tâches à effectuer par les familles durant le week-end est affiché, chaque samedi, dans la salle à manger, contre les placards à l'entrée de la salle des frigos.

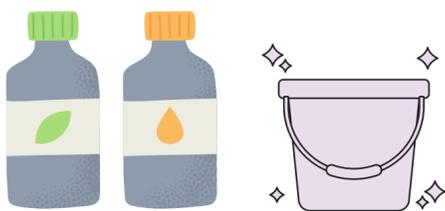
Merci à tous de participer au nettoyage et au rangement de la Maison le samedi et le dimanche. Choisissez une ou deux tâches à réaliser et signez le planning.

Conformément à votre engagement lors de votre arrivée à la Maison des Parents, la participation aux tâches ménagères collectives est obligatoire dans la mesure du possible.

Cela fait partie des conditions d'hébergement, même si votre priorité reste bien évidemment la visite auprès de vos enfants hospitalisés, nous vous demandons de consacrer environ 30 minutes à la Maison dans le week-end.

Dans les placards d'entretien situés dans les couloirs aux étages, dans le local en face de la laverie au rez-de-chaussée et dans le dernier meuble bas de la cuisine, vous trouverez tout le matériel et les produits nécessaires à l'entretien de votre chambre et de la Maison.

Merci de les remettre en place après utilisation et de ne pas les stocker dans vos chambres (d'autres parents en auront certainement besoin et cela permet de préserver la sécurité des enfants).



Notez bien que toute l'équipe accepte avec plaisir de vous donner un coup de main dans les tâches qui vous incombent, **mais ne peut en aucun cas les faire systématiquement à votre place.**

Chaque parent doit savoir ce qu'il a à faire sans juger ce que le voisin fait ou ne fait pas.

Une équipe gère la Maison. Il lui appartient, à elle seule, de prendre les décisions nécessaires en cas de non-respect des règles de vie de la Maison.

Le jour de votre départ

Merci de libérer votre chambre **AVANT MIDI!**

Avant de quitter votre chambre, **vous devez faire le ménage** (même si vous n'y avez passé qu'une seule nuit). Nous nous permettrons de vous demander de refaire le ménage si la chambre n'est pas propre (matériel nécessaire dans le local ménage situé dans le couloir des chambres).

Il vous faudra :



- ➔ Laver les éléments de la salle de bain : douche (siphon inclus), baignoire, miroir, WC, meuble et faïence,
- ➔ Vider les poubelles de la salle de bain et chambre,
- ➔ Epousseter les meubles,
- ➔ Défaire les draps du lit, plier le linge pour faciliter le comptage de l'inventaire, sans oublier de retirer la couette de la housse, puis les mettre dans la panier à linge,
- ➔ Passer l'aspirateur et la serpillière... même sous le lit,



Penser à reprendre la nourriture laissée dans les différents lieux de stockage : réfrigérateurs, congélateurs et placards. Il vous faudra, bien entendu, laisser ces endroits propres (merci notamment de laver le tiroir de votre congélateur).

Quand vous êtes prêts et **AVANT MIDI**, l'inventaire de départ peut être fait avec l'un des membres de l'équipe.

N'oubliez pas de nous remettre les clés et de régler vos frais de séjours pour obtenir votre facture. Votre dépôt de garantie vous sera restitué du moment que votre chambre est propre et en bon état.



Modalités de paiement

L'essentiel des frais de fonctionnement de la Maison des Parents est pris en charge par le Mécénat de McDonald's. Seule une participation aux frais d'un montant de **10 euros par nuit et par famille** vous sera demandée. Le règlement de votre facture doit être effectué chaque lundi à l'accueil.

Les parents amenés à quitter la Maison un autre jour de la semaine devront s'acquitter du solde de leur facture au moment de leur départ.



Dons :

Le personnel salarié et les bénévoles ne sont pas en droit d'accepter de pourboires. Cependant vous pouvez, si vous le souhaitez, effectuer un don au nom de [l'Association "Des Vallées et des Coeurs"](#). Un reçu fiscal vous sera remis.

Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

La Maison Ronald McDonald dispose d'un logiciel destiné à gérer plus facilement le fichier des familles accueillies, et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques dans le strict respect du secret professionnel.

Sauf opposition de votre part, certains renseignements vous concernant, pourront faire l'objet d'un enregistrement informatique.

Durant votre séjour à la Maison des Parents, des photos de vous/de vos enfants peuvent être prises pour la communication extérieure (Facebook, newsletter et site internet de la Maison). En respect de votre droit à l'image, nous vous demanderons de remplir une attestation de droit à l'image permettant l'exploitation des photos prises.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés (art. 26, 27,34 et 40 de la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), Coralie, la directrice, se tient à votre disposition pour vous communiquer ces renseignements ainsi que toutes informations. Toute personne ou organisme que vous désignez peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier.

Votre chambre

L'entretien de votre chambre et du linge est **à votre charge durant votre séjour.**



Pour le LINGE :

Vous pouvez utiliser la buanderie équipée de machines à laver, sèche-linge et du matériel nécessaire pour le repassage : c'est gratuit. Le nettoyage des serviettes et des draps des lits sont à votre charge tout au long du séjour. En revanche, vous n'êtes pas obligé de les laver le jour de votre départ.

Lorsque vous faites vos lessives, veillez à séparer le linge de la Maison de votre linge personnel afin d'éviter tout désagrément (linge déteint ou abîmé, perte, etc.). Merci !

Pour la CHAMBRE / SALLE DE BAIN / WC :



Vous trouverez des aspirateurs, balais, microfibras, produits et serpillières dans les placards des couloirs des chambres (à chaque étage).

Vous avez trouvé une chambre propre à votre arrivée ; le jour de votre départ, **nous attendons donc que vous laissiez la chambre dans le même état !** 😊

Si la personne chargée de l'entretien passe des produits aseptisant entre deux familles, il vous appartient, à vous parents, de nettoyer régulièrement votre douche/baignoire et la cuvette de vos toilettes, de faire la poussière du mobilier, d'aspirer et de laver le sol...

Les chambres de la Maison (hors villa) sont équipées de téléphones blancs reliés à l'Hôpital Couple-Enfant. Vous pouvez donner le numéro de votre chambre pour que le service de votre enfant puisse vous joindre à tout moment. Vous pouvez également demander le numéro du service pour appeler l'équipe médicale depuis votre chambre. Ces communications sont gratuites.



Il est interdit de fumer et de manger dans les chambres !

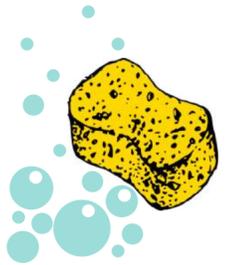
La Maison a des détecteurs de fumée très sensibles à la vapeur et à l'air chaud, pensez à ouvrir la fenêtre de la salle de bain avant d'ouvrir la porte.



La cuisine américaine / salle à manger

La cuisine est un espace commun utilisé par tous les parents. Vous trouverez des modes d'emploi plastifiés qui vous aideront à utiliser les fours, les plaques, les micro-ondes, dans le placard au-dessus du 2ème micro-ondes.

Ce que vous utilisez, vous devez ensuite le ranger !



Pour le bien-être de tous : les plans de travail seront débarrassés de toute nourriture et vaisselle, même propre. N'oubliez pas de laver les plaques de cuisson après utilisation : produits, éponges et microfibrés sont à votre disposition sous l'évier le plus à droite.

A côté de la cuisine, un espace de rangement avec un réfrigérateur, un tiroir de congélateur et un placard est réservé à chaque famille (au nom de votre chambre).

A vous d'en assurer l'entretien tout au long de votre séjour.

LAVE VAISSELLE :

Par mesure d'hygiène pour tous, et parce que **c'est la règle à suivre au sein de la Maison**, il est obligatoire :

- De mettre votre vaisselle dans la machine à laver ayant le panneau jaune ("Remplissez-moi d'abord").
- De laver vos poêles, casseroles, saladiers et autres passoires à la main !

Lorsque vous trouvez une machine sale pleine, merci de la faire tourner. Vous n'avez plus qu'à récupérer une affichette aimantée rose.



De même si vous trouvez une machine propre pleine, merci de la vider et de retourner l'étiquette aimantée du côté bleu.

Merci de nettoyer votre table à la fin de chaque repas.

Le petit salon

Le petit salon est aussi un espace convivial et commun au 20 chambres de la Maison. Vous pouvez y aller pour vous détendre ou recevoir de la visite. Les enfants pourront aussi y trouver 2 espaces de jeu.

Les enfant ne doivent pas être laissés seuls sans surveillance !

LE BABYFOOT :



Un babyfoot est mis à votre disposition dans le petit salon et des balles sont disponibles sur demande à l'accueil. N'oubliez pas de rapporter vos balles une fois vos parties terminées.

LA LUDOTHEQUE :



La ludothèque est accessible à tous. Vous y trouverez des jeux, jouets et livres mis à votre disposition. Si vous souhaitez avoir plus de jeux (de société, de coloriage, etc.), vous pouvez venir en demander à l'accueil.

Si vous empruntez un jeu ou jouet, n'oubliez pas de nous le rapporter à l'accueil ou de le déposer à la ludothèque après.

Merci de veiller à ce que cet espace soit rangé.

Comme tout espace commun de la Maison, le petit salon est un lieu de passage des familles qui doit rester propre et calme.

Dans ce petit salon, vous trouverez des témoignages des familles précédemment hébergée dans la Maison. Un livre d'or est également à votre disposition : n'hésitez pas à nous laisser un petit mot !



Le premier étage

L'espace BIBLIOTHEQUE / MULTIMEDIA :



C'est un lieu de détente pour tous, en journée comme en soirée.

Vous pouvez utiliser des jeux de société ou les différentes consoles. Si vos enfants fréquentent ce lieu, vous devez vous assurer, le soir, qu'ils aient rangé la salle ou, à défaut, le faire pour/avec eux.

Un placard de ménage est à votre disposition dans le couloir si besoin.

Si vous avez commencé un livre, vous pouvez poursuivre sa lecture dans votre chambre si vous le souhaitez.

Pensez à éteindre les ordinateurs et les consoles lorsque vous ne les utilisez plus !

La Maison dispose de bornes WIFI pour l'accès Internet. Si vous avez votre propre matériel, vous n'avez qu'à suivre les instructions de connexion à "McDonald France".

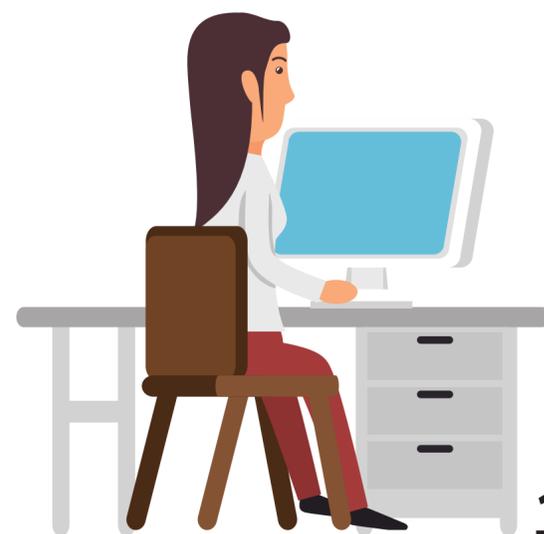


La Maison est sujette aux mêmes lois que chez vous, c'est-à-dire que :

- Le téléchargement de vidéo ou de musique est interdit
- Les jeux d'argent sont interdits
- Les enfants utilisent les mêmes sessions que vous, adultes. Pensez-y ! Les préserver : c'est notre responsabilité d'adulte !

Tout manquement à ces règles pourrait entraîner la fermeture temporaire ou définitive de l'accès internet collectif.

Merci de veiller à ce que les portes de la terrasse soient bien fermées à clés.

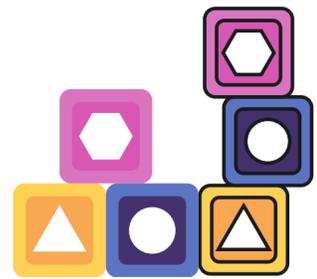
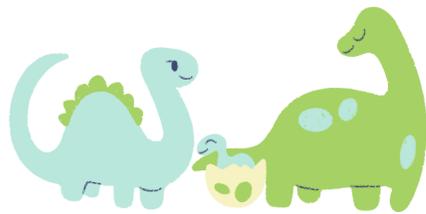
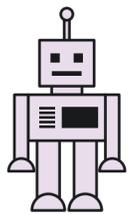


Le premier étage

L'espace enfant :

Cet espace est un lieu dédié à vos chers bambins. Pour le bon fonctionnement de cet espace, il est nécessaire de respecter quelques règles :

- Enlever ses chaussures
- Surveiller vos enfants
- Ne pas manger dans l'espace
- Ranger l'espace avec eux



Le salon télé :

Vous pouvez profiter dans cette espace de la télévision et d'un lecteur de DVD tout au long de la journée et de la soirée.

Merci de penser à éteindre la télévision et les lumières le soir.

Le salon bien-être :

Le salon bien-être est un lieu dans lequel se déroule des activités plaisantes, doté d'une table de massage et d'un bac de lavage coiffure. Nous accueillons régulièrement des bénévoles qui pratiquent des massages et des coiffeurs/coiffeuses pour les familles hébergées au sein de la Maison.

Une affiche sur le tableau devant l'ascenseur sera déposée pour vous informer des activités proposées et vous permettre de vous inscrire.

Ce lieu est fermé à clef mais il peut être mis à disposition des familles hors ateliers. Les modalités sont à voir avec le personnel de la Maison.



Laverie et local de service

Dans la laverie, vous trouverez :

- 4 lave-linges et sèche-linges blancs, 2 fers et tables à repasser
- **Pensez à mesurer la lessive que vous utilisez** avant de vous servir des machines à laver, un excès de produit lessive bouche les canalisations et endommage les machines. L'équipe vous propose des dosettes de lessives vendues à l'accueil pour 0.50 centimes.

Merci de ne pas mélanger notre linge blanc avec votre linge de couleur ou utilisez des lingettes de Décolor Stop.

Merci de n'utiliser qu'une seule machine par famille et de la vider dès la fin du cycle afin de permettre aux autres parents de pouvoir l'utiliser.

Merci de penser à nettoyer les filtres des sèche-linges après utilisation et de vider le tiroir d'eau à condensation si nécessaire (sèche-linges du bas).



Les terrasses

Vous avez la possibilité de **prendre vos repas sur la terrasse du rez-de-chaussée** et celle du **premier étage**. Comme pour le reste de la Maison, merci de laisser cet endroit propre à votre départ.

Les fumeurs ont la possibilité de **fumer DEHORS**. Lorsque les petits cendriers sont pleins, il appartient aux fumeurs de vider les mégots dans les cendriers/ grandes poubelles. N'oubliez pas de vider les cendriers.

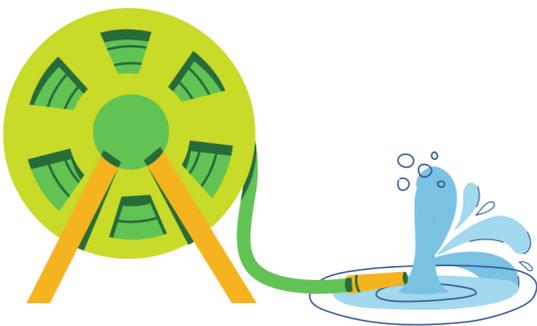
La terrasse ombragée du 1er étage est également à votre disposition et elle est accessible par l'escalier du jardin.



Le jardin

Le jardin est à votre disposition pour vous détendre :

- Des légumes sont plantés l'été, ainsi que des fleurs et plantes aromatiques qui sont en libre-service. **Servez-vous !**
- Si vous avez la main verte, n'hésitez pas à vous rapprocher de Guillaume pour qu'il voit avec vous ce que vous auriez envie de faire.
- Si vous en avez envie, vous pouvez arroser le jardin en été.



Pensez à ranger :

- La table de ping-pong après utilisation (pliage et restitution des raquettes et des balles à l'accueil).
- Les parasols en fin de journée.

Des coussins pour le salon de jardin sont à votre disposition dans la malle de rangement qui se trouve sur la terrasse. Pensez à les ranger après utilisation. Des transats sont également à votre disposition.



Nous veillons à restreindre les fleurs toxiques mais **nous vous rappelons que les enfants doivent être sous la surveillance de leur parent dans le jardin afin d'éviter tous risques d'accidents.**



Local poubelles

Le ramassage des containers s'effectuera par les services de la ville :

- Tous les lundis et jeudis matin, à partir de 5 heures du matin, pour les poubelles grises : il faut donc **sortir la poubelle grise le dimanche soir et le mercredi soir...**
- Tous les mardis et vendredis matin, à partir de 5 heures du matin, pour les poubelles vertes : il faut donc **sortir la poubelle verte le lundi soir et le jeudi soir...**



Les containers doivent être disposés sur la route, le long du trottoir.

Merci de veiller au tri sélectif dans la Maison. Deux poubelles distinctes sont à votre disposition dans la cuisine et dans le local derrière la cuisine.

- Poubelle de recyclage verte : les cartons, les canettes aluminium, bouteilles plastiques...
- Poubelle du verre : pour le verre ! (sauf ampoules et porcelaine)
- Poubelle grise : pour tout le reste !

Les verres sont à apporter aux containers en bas du chemin Jacquier à environ 250 mètres à pieds.

Pour le tri des **bouchons en plastique**, une boîte est à votre disposition sur le bar de la cuisine.

Merci de vider la poubelle lorsque vous la trouvez pleine en prenant soin de faire un noeud au sac avant de le jeter dans le grand container.

Des sacs neufs sont à votre disposition sous l'évier à droite.



Les rendez-vous à la Maison

Le repas partagé du Mardi :

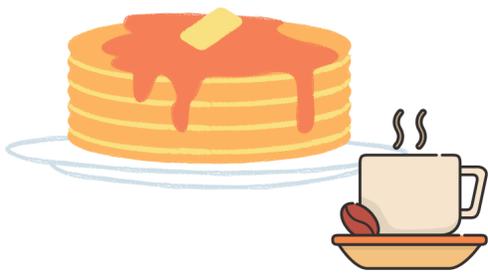
Tous les **mardis midi**, l'équipe s'affaire en cuisine avec l'aide de quelques personnes disponibles.

Quand vous revenez de l'hôpital, un moment convivial autour d'un bon repas sera servi, et ce, **dès 12h30** !



Le petit déjeuner du Vendredi :

Tous les **vendredis matin**, un petit déjeuner varié et copieux vous attend dès **8h30...**



De quoi bien démarrer la journée !

Carrefour Drive :

Noel, bénévole de la Maison, propose de récupérer vos courses à Carrefour Drive Saint-Egrève (38) (40 euros minimum) et de vous les apporter le lundi vers 16h30. Alors n'hésitez pas à **commander pour le lundi entre 16h et 16h30** à Carrefour Drive Saint-Egrève (38) et transmettez, avant le samedi soir, votre commande par mail à l'adresse :

des-vallees-et-des-coeurs@orange.fr

avec votre nom et votre chambre. Dès la réception de votre commande, l'équipe vous enverra un sms pour vous prévenir.



Les rendez-vous à la Maison



Apéro musical :



Une fois par mois, nos partenaires de l'Association EASI nous offre un apéritif musical.

Venez les rejoindre dans le salon ou dans le jardin dès 18h ou 18h30 (suivant la saison) pour apprendre à jouer d'un instrument ou simplement pousser la chansonnette !



Et si on Par'Lait ? :

Sandra, notre conseillère en allaitement, vient vous retrouver pour discuter de l'allaitement et répondre à vos questions.

Le dernier mardi du mois, elle est présente lors du repas partagé.



**Pas besoin de vous inscrire à l'avance pour ces événements, c'est GRATUIT !
N'hésitez pas à venir partager un moment chaleureux avec nous !**

Mis à votre disposition

Venez nous le(s) demander pour que nous puissions vous en faire profiter !

A votre disposition, venir nous voir à l'accueil :

• Jeux et divertissements :

- Coloriages
- Jeux de sociétés
- Livres et BD en plus de nos bibliothèques !
- Wii, PS2, XBOX360 (avec jeux)



• Salle de bain :

- Baignoire pour bébé
- Sèche-cheveux

• Enfants :

- Chaises hautes
- Lits valises et matelas
- Couffin
- Relax bébé (transat)

• Extérieur :

- Transats
- Barbecue

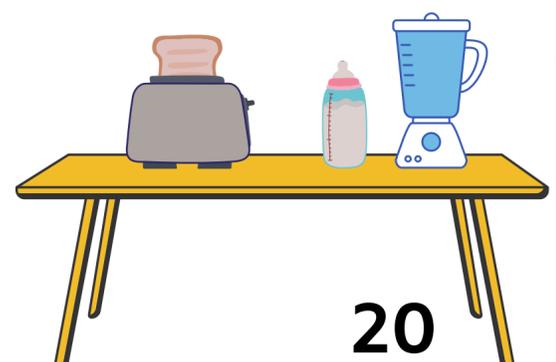
• Autres :

- Bouillote
- Ventilateur



En libre-service dans la cuisine :

- Mixeur
- Batteur
- Appareil à fondue
- Appareil à raclette
- Appareil à gaufre
- Appareil à crêpes
- Presse agrumes
- Baby Cook
- Grille-pain
- Stérilisateur pour biberon
- Chauffe biberon
- Robot Bosh avec blender

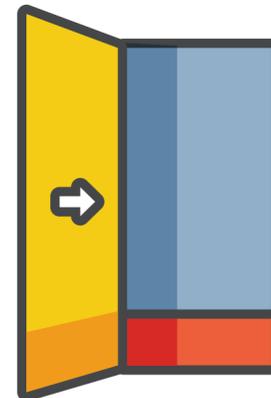


Informations pratiques

Accès à la Maison :

L'accès à la Maison doit s'effectuer **uniquement par la porte d'entrée**. Pour cela, vous possédez un badge ouvrant la porte.

Aussi, 24h/24, un membre de l'équipe ou l'un de nos veilleurs de nuit se fera un plaisir de vous ouvrir la porte.



Les visites :

Vous pouvez recevoir la visite de vos proches entre 10h et 22h sur les espaces collectifs (au rez-de-chaussée et au premier étage) après **en avoir informé l'accueil**. Nous vous rappelons que le nombre d'invités est limité à 6 par chambre.



Si, au cours de votre séjour, vous souhaitez héberger des personnes non-prévues lors de votre accueil, vous pouvez le faire uniquement avec **l'accord de la Direction** : les chambres peuvent accueillir de 2 à 5 personnes.

Merci de prévenir l'équipe un peu à l'avance de façon à ce que nous trouvions une solution optimale pour tous.

Courrier :

Vous avez la possibilité de communiquer l'adresse de la Maison des Parents afin de pouvoir recevoir un courrier ou un colis important. Sachez que si vous recevez un colis ou un courrier après votre départ, l'association vous préviendra mais ne pourra pas vous le renvoyer.



Maison des Parents Ronald McDonald (sans oublier de mentionner votre nom)

**3, chemin Jacquier
38700 LA TRONCHE**



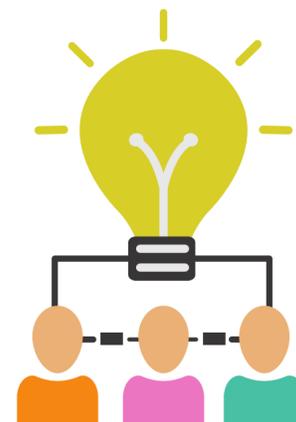
Comment nous aider ?

Si vous souhaitez vous aussi contribuer au développement de l'association et au projet de la Maison, voici toutes les solutions !

Devenez MEMBRE DE L'ASSOCIATION "Des Vallées et des Coeurs" :

Adhésion de 15 euros à l'année : vous participerez aux décisions prises en Assemblée Générale, pourrez faire vos propositions et aider les familles d'enfants hospitalisés...

Demandez des informations et le bulletin d'adhésion à l'accueil auprès de l'équipe !



Achetez nos GOODIES : ils sont terriblement à la mode !

Que ce soit le sac ultra léger (10 euros), le thermos tendance, l'indémodable Mini-Bic (3 euros), le porte-clef pratique (4 euros), il y en a pour tous les goûts !

Si le choix est trop difficile, vous pouvez repartir avec **3 goodies (Mini-Bic + porte-clef + thermos ou sac) pour 15 euros.**



Faites un DON A L'ASSOCIATION :

66% sont déductibles de vos impôts pour les particuliers :



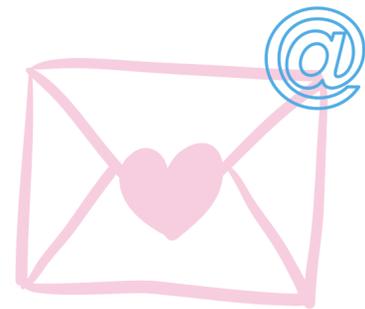
Don de 100 euros = 66€ déductibles de vos impôts

L'équipe vous fera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration.

Comment nous aider ?

Inscrivez-vous et recevez notre newsletter trimestrielle !

Lors de votre sortie, un membre de l'équipe vous proposera de recevoir notre newsletter. Si vous acceptez, nous ajouterons simplement votre adresse mail à nos contacts et **vous recevrez 2 à 3 fois par an des nouvelles de notre Maison des Parents**, directement dans votre boîte mail !



Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :

Pour suivre toute notre actualité, abonnez-vous à nos pages. N'hésitez pas à liker, commenter et partager nos publications ! Retrouvez-nous sur :



 Maison des Parents Ronald McDonald Grenoble

 maisondesparents_grenoble

Découvrez le site web de la Fondation Ronald McDonald :

Vous pouvez retrouver **notre Maison des Parents** sur le site web de la Fondation Ronald McDonald et **nous faire un don**.



Vous pouvez aussi découvrir les autres Maisons des Parents en France et en savoir plus sur la Fondation.